



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

LA GESTION DES BIODÉCHETS

Direction des déchets ménagers

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

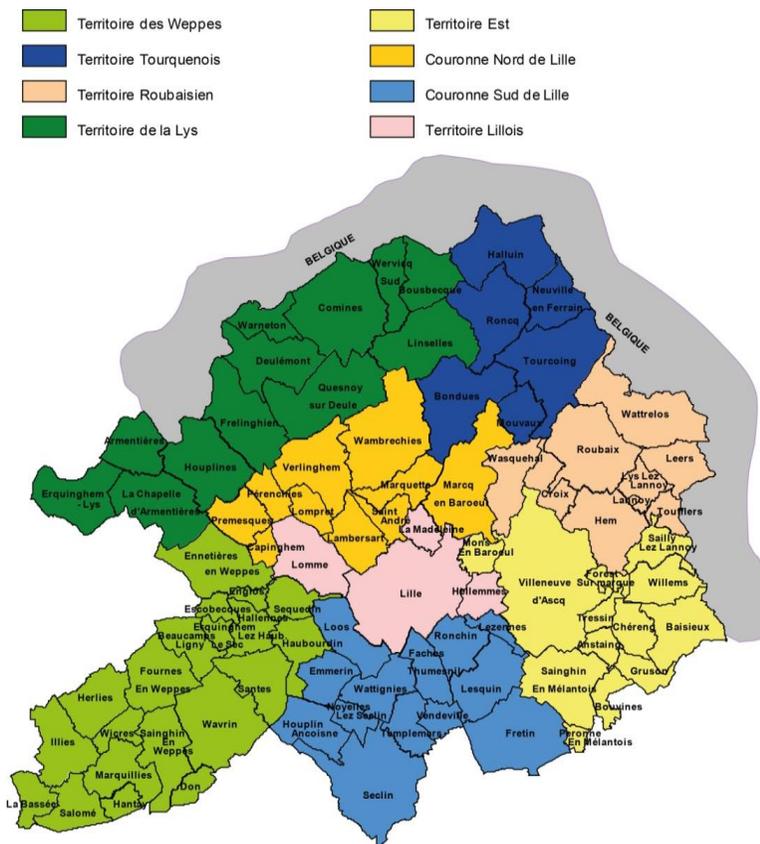
CARTE D'IDENTITÉ

Lille Métropole est devenue au 1er janvier 2015 la Métropole Européenne de Lille comme le prévoit la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles dite loi MAPAM, adoptée le 27 janvier 2014

85 communes et plus d' **1,1 millions d'habitants**.

- Particularité : Lille, Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq rassemblent plus de 40% de la population. Près de la moitié des communes comptent moins de 5 000 habitants.

- Le Conseil métropolitain, sous la présidence de Damien Castelain, compte 179 membres issus de conseils municipaux des communes qui composent la MEL.



ORDURES MÉNAGÈRES (chiffres 2014)

60% du gisement total

- Les déchets recyclables

Au total 106 438 tonnes de déchets recyclables ont été collectées (en légère diminution par rapport à 2013), soit 95 kg/an/hab

- Les biodéchets

34942 tonnes ont été collectées en porte à porte (4 000 tonnes de plus qu'en 2013)

- Les déchets non recyclables

266 312 tonnes ont été collectées (+ 2,1% par rapport à 2013), soit 239 kg/an/hab

Ce ratio montre qu'il existe encore une marge de progrès pour augmenter les quantités de déchets recyclables et les biodéchets.

LES MOYENS DE PRÉ-COLLECTE

725 000 BACS

Bi-flux : secteurs périurbains

plus de 510 000 hab

- Flaconnages : verre, plastique, métal
- Fibreux : papiers, cartons
- Biodéchets
- Non recyclables (OMR)



Bacs compartimentés

Monoflux : zones urbanisées

plus de 608 000 hab.

- Recyclables : flaconnage et fibreux
- Non recyclables



Bacs secteurs urbains denses

48 000 foyers

9 000 000 sacs distribués.



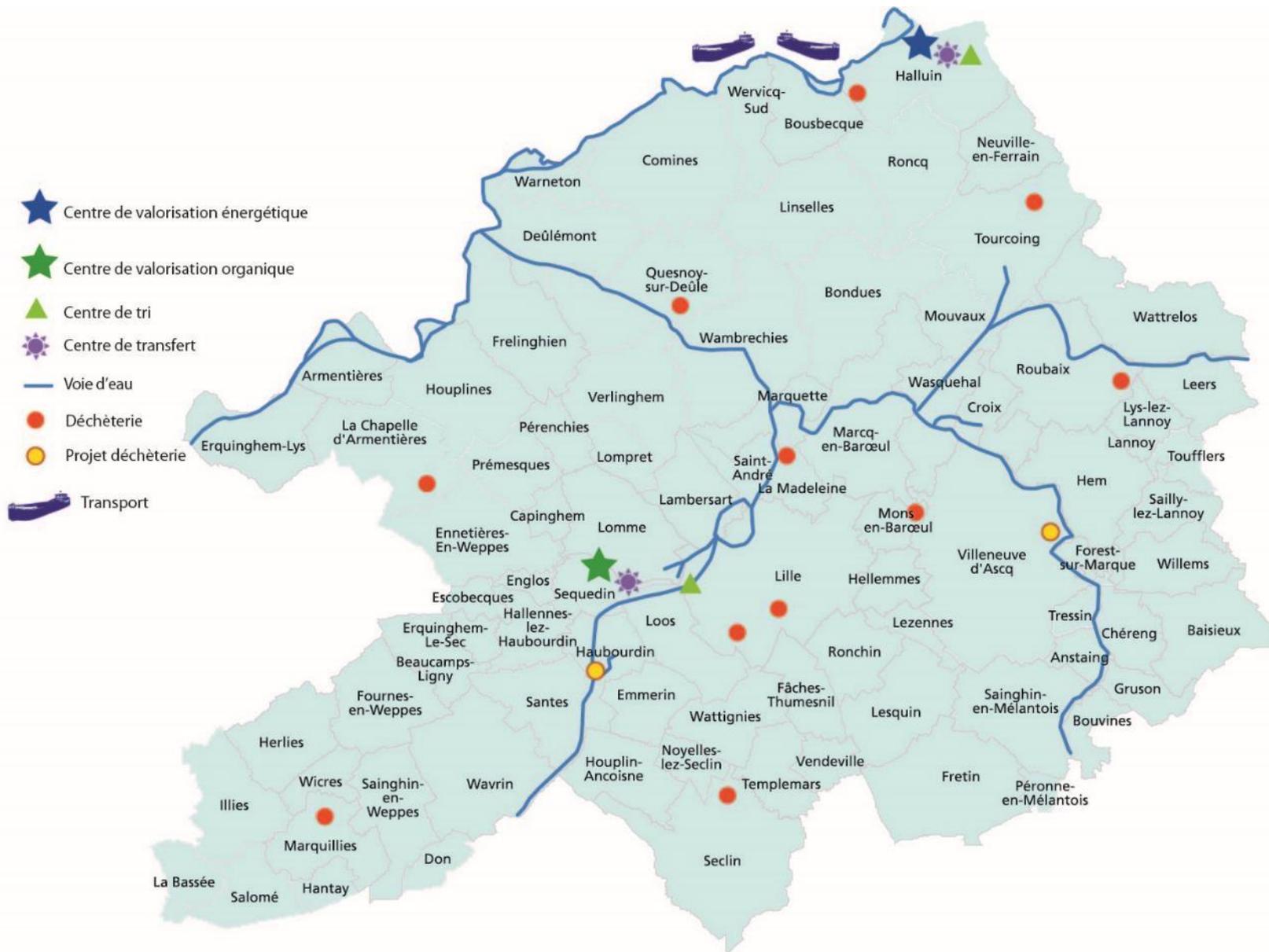
Sacs pour les déchets recyclables

309 aériennes



348 enterrées

657 colonnes d'apport volontaire (aériennes ou enterrées)



JETER MOINS, TRIER PLUS, TRAITER MIEUX

Au début des années 1990, devant la croissance de la production d'ordures ménagères sur son territoire, la MEL décide de modifier radicalement son approche du problème et d'encourager la valorisation maximale de tous les types de déchets.

De cette volonté , le 26 juin 1992 est voté à l'unanimité le schéma global de gestion des résidus urbains.

Il fixe les objectifs et les moyens d'une nouvelle politique qui propose :

- La mise en place de la collecte sélective des déchets
- L'organisation de la valorisation de la matière
- La recherche de la valorisation maximale

EXPÉRIMENTATIONS BIODÉCHETS 2003-2005

L'objectif de ces expérimentations était d'augmenter le captage des déchets de préparations et de reliefs de repas. Cette fraction permettait de compenser l'absence de déchets verts de jardin en période hivernale.

Le tri des déchets de cuisine était rarement effectué par les habitants pour 2 raisons :

- Une difficulté à s'organiser dans les cuisines pour stocker les déchets
- La volonté de ne pas souiller les bacs de collecte avec des déchets salissants et odorants

Les expérimentations avaient pour but d'apporter des réponses à ces obstacles.

DESCRIPTION DES 5 SCÉNARIOS ET DES SECTEURS D'EXPÉRIMENTATIONS

Scénario 1 : Une campagne de communication a été réalisée en porte à porte sur 2 secteurs de la commune de Villeneuve d'Ascq (701 foyers concernés en habitat pavillonnaire) avec sensibilisation spécifique sur le tri des biodéchets.

Scénario 2 : Une campagne de communication, similaire au scénario 1, a été réalisée en porte à porte sur une partie de la commune de Lompret (760 foyers concernés en habitat semi-urbain), avec proposition d'une solution matérielle.

Une poubelle de cuisine de 5 litres a été fournie à chaque foyer doté en majorité de bacs verts. Cette poubelle devait permettre le stockage et le transfert des déchets de cuisine jusqu'au bac vert.

Scénario 3 : Une campagne de communication, similaire aux scénarios 1 et 2, a été réalisée en porte à porte sur une partie de la commune de Baisieux (822 foyers concernés en habitat semi-urbain), avec proposition d'une solution matérielle.

DESCRIPTION DES 5 SCÉNARIOS ET DES SECTEURS D'EXPÉRIMENTATIONS

Scénario 3 (suite) : Chaque foyer a été doté d'une poubelle de 5 litres pour le stockage des biodéchets de cuisine et de sacs biodégradables permettant de ne pas salir le compartiment du bac.

Scénario 4 : Ce scénario avait pour but d'apporter une solution aux habitations sans jardin dans une partie de la commune de Loos (415 foyers concernés). Une campagne de communication, similaire aux scénarios 1, 2 et 3, a été réalisée en porte à porte avec proposition d'un modulo-bac de 35 ou 50 litres en fonction de la taille du foyer.



DESCRIPTION DES 5 SCÉNARIOS ET DES SECTEURS D'EXPÉRIMENTATIONS

Scénario 5 : L'objectif était de recueillir la partie fermentescible provenant des établissements publics offrant une restauration collective (avec ou sans préparation de repas).

La solution qui a été proposée était alors de doter les établissements concernés de bacs verts (identiques à ceux des particuliers) de 140 litres, avec des sacs biodégradables de même volume.

Ces sacs biodégradables avaient pour but d'éviter le problème du lavage de bacs qui constituaient, sans doute, un frein au tri de ces déchets.

Le secteur retenu comprenait 4 communes (16 établissements).

BILAN

Les 4 premiers scénarios montraient que les habitants étaient dans l'attente d'une solution technique plus adaptée afin de réaliser le tri des déchets de cuisine.

De plus, le taux de présentation et de remplissage des bacs restaient faibles, la qualité du tri était également moyenne.

Il y avait également, chez les habitants, une volonté de ne pas souiller les bacs avec des déchets salissants et odorants.

Les expérimentations de ces 4 scénarios ont donc été arrêtées en 2004

Le scénario 5 a été, sans aucun doute, le plus concluant.

Il a été proposé de l'étendre à l'ensemble de la métropole

COLLECTE SPÉCIFIQUE RESTAURATION HORS FOYER (RHF)

Nature de la prestation :

- Collecte des biodéchets par aspiration dans les cantines des administrations (Hôtel de Communauté, écoles, restaurants universitaires, maisons de retraite, hôpitaux, grandes administrations équipées de cantines). Compte tenu de la nature des déchets et des normes d'hygiène dans les restaurations collectives, la prestation s'accompagne d'un lavage et d'une désinfection des bacs après collecte.

47 communes sont concernées au sein desquelles 396 établissements sont collectés.

- Collecte des biodéchets en porte à porte dans les cantines des administrations (Ecoles, restaurants universitaires, maisons de retraite, hôpitaux, grandes administrations équipées de cantines).

75 communes sont concernées au sein desquelles 207 établissements sont collectés.



LE CENTRE DE VALORISATION ORGANIQUE

en exploitation depuis 2007

Capacité de traitement : 108 600 T/an avec un seuil maximal de 9 000 T/mois

Les biodéchets triés par les métropolitains disposant d'un bac spécifique sont dirigés vers le CVO de Sequedin pour y être valorisés en compost et biogaz.

Le CVO dispose également d'un centre de transfert et de Manutention pour transférer les déchets non recyclables vers le CVE par péniche.



LE CENTRE DE VALORISATION ORGANIQUE

En 2014, le CVO a traité 77 383 tonnes de biodéchets :

- 34 942 tonnes de fraction fermentescible des ordures ménagères (Déchets des particuliers + 207 établissements équipés en sacs biodégradables)
- 37 863 tonnes de déchets verts
- 4 578 tonnes de déchets alimentaires (396 établissements)

Production	2013	2014	
Biogaz brut	1 842 730 Nm3	1 242 158 Nm3	Autoconsommation pour le chauffage des digesteurs et épuration en biométhane
Biométhane	835 120 Nm3	574 850 Nm3	Injection dans le réseau de gaz naturel *
Compost	25 427 tonnes	23 322 tonnes	Amendement des sols

*** En 2014 les recettes de vente du biogaz s'élèvent à 400 000 € HT**



1, rue du Ballon
CS 50749 59034 LILLE CEDEX
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr